

culture & recherche

n°96

mai-juin 2003

SOMMAIRE

Actualité de la recherche 2

Dossier

La langue française et les langues de France

■ Les enjeux de la recherche en sociolinguistique,
par Bernard Laks 6

■ L'Observatoire des pratiques linguistiques, *par Olivier Baude
et Jean Sibille* 7

■ Un plan pour les langues de Guyane, *par Michel Alessio* 8

■ La terminologie, *par Bénédicte Madinier* 9

■ Le traitement automatique de la langue,
par Anna-Michèle Schneider 10

Calendrier 11

À lire 12



Le laboratoire de recherche du Centre interrégional de conservation et restauration du patrimoine

Le 3 octobre 2002, M. le ministre J.J. Aillagon, M.M. J.-Cl. Gaudin, maire de Marseille, J.-N. Guérini, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, et M. Vauzelles, président de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, ont inauguré à Marseille le CICRP Belle-de-Mai, Centre interrégional de conservation et restauration du patrimoine. Géré par un groupement d'intérêt public culturel associant l'État à ces trois collectivités territoriales, ce centre est, en matière de conservation-restauration du patrimoine, un des premiers outils de coopération décentralisée. Mme M. Venturini, conseillère municipale de la ville de Marseille, préside le conseil d'administration, dans lequel siègent des représentants du ministère de la culture (direction des musées de France, direction de l'architecture et du patrimoine, délégation aux arts plastiques, mission de la recherche et de la technologie, DRAC Provence-Alpes-Côte-d'Azur) et des collectivités territoriales. Mme É. Moggetti, conservatrice en chef du patrimoine, en est la directrice générale. Le CICRP, installé sur 8000 m² dans l'ancienne manufacture des tabacs de la SEITA, est organisé en différents pôles d'activité : administration, laboratoire, secteur des interventions (ateliers). Un centre de ressources documentaires informatisé, un service éducatif et un centre de formation complètent ce dispositif.

Créé après décision du Comité interministériel d'aménagement du territoire en 1992, le CICRP s'inscrit dans un réseau national de laboratoires et d'ateliers de conservation-restauration du patrimoine. Ses champs d'action sont la prévention, la conservation, la restauration et le suivi après restauration. Il a des missions de recherche, d'études, d'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre, d'expertise, de documentation, d'information. Il met aussi à la disposition des restaurateurs des espaces de traitement adaptés et sécurisés. Le CICRP s'intéresse essentiellement au patrimoine des régions méditerranéennes françaises : les peintures (peintures de chevalet, avec une spécialité dans le traitement des grands formats, peintures murales, polychromies...), leurs supports, les arts graphiques. Il a aussi vocation à développer les échanges avec les pays européens et à entreprendre des coopérations avec les pays du pourtour méditerranéen, affirmant ainsi sa dimension euro-méditerranéenne.

Un laboratoire de recherche et d'études appliquées à la conservation-restauration

L'équipe du laboratoire du CICRP est actuellement formée de huit ingénieurs, techniciens et secrétaire de documentation (mis à disposition par le ministère de la culture). Elle a pour missions de :



Facade nord du laboratoire du CICRP (vu de l'arrière du bâtiment).

- mener des recherches sur les dégradations et la conservation des matériaux des biens culturels mobiliers et immobiliers en relation avec leur environnement dans le temps (peintures, documents graphiques, supports) ;
- étudier les interactions entre les biens culturels et leur environnement au sens large (bâti, climat, lumière, risques biologiques, environnement marin...);
- constituer la documentation scientifique avant, pendant et après la phase de traitement ;
- apporter, à leur demande, une assistance technique aux responsables des biens culturels, en vue d'établir un diagnostic préalable, des cahiers des charges, et d'aider à la décision pour une intervention ;
- informer le monde professionnel des évolutions de la recherche, des techniques et de la méthodologie de la conservation-restauration, ainsi que des travaux menés en son sein.

Ces travaux sont réalisés en étroite collaboration avec les autres services du CICRP : ateliers, documentation et secteur éducatif.

Les activités de recherche du laboratoire sont suivies et évaluées par un conseil scientifique et technique composé de chercheurs (représentant notamment le CNRS, l'université et le ministère de la culture) et de professionnels de la conservation et de la restauration. Le personnel scientifique comprend des spécialistes des sciences chimiques, des sciences de la Terre et de la Vie et des historiens. Des collaborations ont été engagées avec des laboratoires de recherche fondamentale universitaires, du CNRS ou de la police scientifique. Enfin, le laboratoire accueille des étudiants de haut niveau (écoles d'ingénieurs, 2^e et 3^e cycle universitaire) et encadre des doctorants.

Les programmes de recherche

Les programmes de recherche sont définis dans le cadre de trois thématiques générales et développés par un ou plusieurs pôles d'activité du CICRP (ateliers, histoire, laboratoire). La première thématique concerne la compréhension, la simulation et la modélisation du vieillissement et de l'altération des

biens culturels, en relation avec leur environnement. Les programmes en cours portent sur :

- la dégradation thermique des constituants des peintures ;
- la dégradation des matériaux constitutifs des œuvres d'art contemporain (cas de peintures de chevalet) ;
- les processus de transformation conduisant à la modification de la couleur des pigments et mastics inorganiques au plomb ;
- la connaissance des pigments de Paul Cézanne et l'étude des dégradations affectant les amas de peinture présents sur des palettes et objets ayant appartenu à l'artiste.

La deuxième thématique s'intéresse à l'analyse et à l'évaluation de l'intervention en conservation-restauration. Deux voies sont explorées : l'optimisation de méthodes de diagnostic et de traitement et l'impact des produits et techniques de restauration et de conservation sur les œuvres. Les deux programmes en cours concernent l'optimisation de différentes méthodes :

- la résistance des insectes au traitement par anoxie statique et les traitements préventifs contre la recontamination des œuvres traitées ;
- le développement dans le domaine de la mesure d'absorption d'eau sous basse pression (méthode à la pipe).

D'autres projets devraient prochainement voir le jour, comme la conservation des matériaux constitutifs de biens culturels à base d'argiles.

Enfin, les historiens et historiens d'art du CICRP travaillent, dans le cadre d'une troisième thématique de recherche, sur l'histoire du patrimoine méditerranéen français, en s'attachant plus particulièrement d'une part, à l'histoire de la technique picturale des écoles provençale et languedocienne du Moyen Âge à nos jours et, d'autre part, à l'histoire de la conservation et de la restauration en Provence et en Languedoc-Roussillon.

La conservation des biens culturels

Dans le cas d'une opération de restauration, le laboratoire intervient :

- sur site, au moment de la pré-programmation, assurant une documentation importante sur l'œuvre, ses matériaux, son environnement ;
 - ponctuellement, pour résoudre des problèmes nouveaux apparus lors de la restauration de l'œuvre au CICRP ;
 - ponctuellement sur site, afin de vérifier, dans le temps, la validité de ses préconisations en matière de prévention et le bon comportement de l'œuvre restaurée dans les conditions d'environnement adaptées.
- Il réalise des images scientifiques classiques ou numérisées (photographies, radiogra-

phiesX), des études fines des matériaux sur microprélèvements ou sans prélèvement (microdiffraction des rayons X, microspectrophotométrie infrarouge à transformée de Fourier, analyses thermogravimétriques [ATD-ATG-DSC], HPLC, enceintes de vieillissement accéléré, etc.), des analyses de l'environnement des biens culturels. Ses relations avec d'autres laboratoires de recherche de la région méditerranéenne (universités, CNRS, police scientifique) lui permettent en outre d'accéder à des équipements de pointe complémentaires (microscopes électroniques à balayage, ou à transmission).

Le laboratoire souhaite par ailleurs mettre l'accent sur la proximité, en intervenant sur site au moyen d'une antenne mobile. Il sera

bientôt équipé d'un véhicule lui permettant d'intervenir rapidement sur un site afin d'assurer un pré-diagnostic de conservation sur les matériaux de l'œuvre et sur son environnement. Il pourra ainsi réaliser très vite la documentation préalable à la restauration d'une œuvre et préparer les échantillons prélevés, qui sont souvent très fragiles et ne résistent pas au transport.

En outre, une série d'appareils, dont certains sont en cours d'acquisition, permettra une étude plus poussée sur site, notamment par :

- des photographies sous différentes lumières, radiographie X ;

- une analyse chimique élémentaire au moyen d'un spectroscope de microfluorescence X portable ;

- des prélèvements d'atmosphère pour une

évaluation quantitative de la présence de germes biologiques et la mise en culture de prélèvements de microorganismes ;

- l'étude des insectes ;

- de premières études du climat, de la lumière, de la pollution atmosphérique, de la teneur en eau, en sels de matériaux (murs, bois, etc.) et la réalisation de cartographies des altérations.

Jean-Marc Vallet
Ingénieur de recherche
Responsable du laboratoire

CICRP
21 rue Guibal
13003 Marseille
Tél. : 04 91 08 23 39
cicrp@infonie.fr

1. <http://www.culture.fr/culture/conservation/fr/laboratoire/cicrp.htm>

Des Actions collectives de recherche pour l'archéologie

Afin de mener une politique concertée en matière d'archéologie du territoire national, le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, le CNRS et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) ont lancé en 2002, et renouvelé en 2003, un appel à projets dans le cadre d'Actions collectives de recherche (ACR). Les projets de recherches soutenus doivent reposer sur la constitution d'équipes interinstitutionnelles (incluant éventuellement des partenaires étrangers). Ils doivent viser plus particulièrement à :

- exploiter des données de fouilles non encore

traitées en vue d'une publication,

- privilégier une approche territoriale (synthèses régionales),

- développer une démarche méthodologique (intégrant études environnementales, archéométrie ou archéologie du bâti),

- élaborer des référentiels, notamment chronologiques.

20 programmes de recherche ont été retenus en 2002.

Contact :

André Delpuech
andre.delpuech@culture.gouv.fr
Sous-direction de l'archéologie
4 rue d'Aboukir
75002 Paris

Des thèses en ligne : le projet Cyberthèses

Une journée d'information sur le projet Cyberthèses et ses utilisations, tant en France qu'à l'étranger, a été organisée le 26 mars dernier à l'université Louis Lumière Lyon 2.

Le site <http://www.cybertheses.org> est la suite d'un projet de coopération entre les Presses de l'université de Montréal et l'université Louis Lumière, soutenu par le Fonds francophone des inforoutes, portant sur l'édition et la diffusion de thèses sur internet. Cette coopération visait la conception et la réalisation d'une chaîne de production de documents électroniques et la mise en place d'un serveur commun aux différents établissements partenaires permettant l'indexation de leurs thèses. Ce serveur est à présent ouvert à tous les établissements de l'enseignement supé-

rieur diffusant leurs thèses en texte intégral sur internet, sans contrainte de langue ou de format de diffusion.

La plate-forme Cyberthèses utilise des logiciels libres. Elle est constituée de deux modules : un module de conversion et un module de consultation. Elle est couplée à un espace collaboratif. Le module de conversion récupère un document issu d'un traitement de texte et le transforme en XML en respectant la DTD « TEI Lite » (« Text Encoding Initiative » ; outil utilisé : Openoffice). Le module de consultation et de recherche de documents XML utilise la plate-forme SDX ; il donne accès à un moteur de recherche, aux métadonnées de la thèse, à la thèse elle-même (format PDF ou HTML). À terme, il permettra d'aller

Appel à projets de recherche 2003 de la Délégation aux arts plastiques

Dans le cadre de son programme de recherche 2003, la Délégation aux arts plastiques lance un appel à projets de recherche. Cinq thématiques sont proposées à l'ensemble de la communauté scientifique :

- l'évolution de la présentation de l'art contemporain ;
- les œuvres d'art dans l'espace urbain ;
- la critique d'art aujourd'hui ;
- les politiques territoriales et les processus de décision ;
- le cinquième appel est à thématique libre ; il s'adresse aux équipes de recherche impliquant des écoles supérieures d'art.

Date limite pour retourner les dossiers :

lundi 7 juillet 2003.

Examen des projets :

début septembre 2003.

Vous pouvez télécharger le dossier complet concernant cet appel aux adresses suivantes :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/doc/index.htm>, rubrique « Recherche, études statistiques », sous rubrique « Appels d'offres ».

<http://www.cnap.fr>, rubrique « Formation/recherche »

Contact :

Pascal Guernier

pascal.guernier@culture.gouv.fr
Tél. : 01 40 15 74 39

Délégation aux arts plastiques
Département des enseignements, de la recherche et de l'innovation
Bureau de la recherche et de l'innovation
38, avenue de l'Opéra
75001 PARIS

chercher des thèses situées sur des serveurs distants et distincts (via le protocole « OAI-PMH » « Open Archive Initiative for Protocol Metadata Harvesting »).

Le Comité Réseau des Universités (CRU) à Rennes, qui offre un espace de développement aux applications sous logiciels libres dans les universités, héberge Cyberthèses, permet d'accéder aux sources, et offre des outils de développement.

Lors de cette journée, des utilisateurs de Cyberthèses sont intervenus pour présenter leurs expériences : le conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), qui collecte et diffuse les travaux des universités des 15 pays d'Afrique ; les universités malgaches (Antananarivo, Mahajanga...) ; la Bibliothèque Rhône-Alpes

d'information numérique (BRAIN) ; l'INRA (pour les thèses réalisées au sein des laboratoires qui accueillent des doctorants) ; les universités du Chili (avec une adaptation en espagnol : Cybertesis)

En Suisse, l'université de Genève utilise Cyberthèses et a mis en place une chaîne de traitement dans les bibliothèques. Elle a également réalisé un cédérom de formation et un didacticiel pour Cyberthèses. Une démonstration est en ligne : <http://www.unige.ch/cyberdocuments/didacticiel>

Une normalisation des métadonnées a été effectuée. Les 15 éléments du format Dublin Core ont été adoptés (norme ISO depuis 2003) avec des qualificatifs pour être compatibles avec UNIMARC, des éléments spécifiques ont été élaborés pour les thèses.

Lors des débats qui ont ponctué cette journée, ont été abordées des questions relatives à l'obligation de dépôt électronique des thèses, au multilinguisme, à la préservation des documents numériques, au droit d'auteur (textes, illustrations), à la responsabilité éditoriale des institutions... L'utilisation de l'outil Cyberthèses pour publier tous types de documents scientifiques (articles, revues, catalogues...) a également été évoquée.

Jean-Pierre Dalbéra

Chef de la mission de la recherche et de la technologie

1. Responsable scientifique du programme Cyberthèses : Jean-Paul Ducasse, université LyonII.

La numérisation du patrimoine en Poitou-Charentes : outil de coopération et moyen de développement des territoires

La DRAC Poitou-Charentes participe au plan de numérisation national depuis 1995. Une première opération a permis d'assurer la conservation et de mettre en valeur les collections photographiques du service régional de l'Inventaire : traitement en très haute définition des photographies concernant divers états des peintures murales très menacées de l'abbatiale de Saint-Savin (à partir desquelles a été créée une visite guidée sous SDX¹), numérisation d'un millier de vues aériennes, illustration de chaque notice des bases Mérimée et Palissy concernant l'île de Ré, et enfin numérisation des images nécessaires aux premières expériences de dossiers électroniques avec l'INRIA et la société Euroclid, sur une partie des villes de Cognac en 1996 et de La Rochelle (cédérom de données en XML et en HTML) en 1998².

Par la suite, la démarche a connu un nouvel élan en s'étendant aux collections des autres services patrimoniaux du ministère dans la région. En 2000 et 2001 ont ainsi été traités environ 30 000 phototypes : pour l'Archéologie, des vues aériennes de prospection ; pour les Monuments historiques, des vues de la collégiale Notre-Dame-la-Grande, à Poitiers (avant, pendant et après les travaux de restauration), pour le SDAP de Charente-Maritime, des plans d'édifices religieux ; pour l'Inventaire, des ensembles concernant le patrimoine industriel, ainsi que les données relatives aux cantons du Pays mellois (destinées à nourrir un Atlas du patrimoine) et à la ville de La Rochelle. Grâce à l'outil d'assemblage des dossiers (« Renabl ») mis au point par la DRAC de Bretagne, ces dernières ont permis

de réaliser un cédérom exhaustif de l'inventaire du patrimoine architectural et mobilier du centre de La Rochelle (2 340 notices d'édifices cartographiés à la parcelle, 664 d'objets, 8 021 photographies, 3 412 références documentaires), remis fin 2002 à la Communauté d'agglomération de La Rochelle qui avait soutenu financièrement le projet.

Parallèlement, la DRAC s'est dotée de matériel afin de traiter systématiquement la production courante des photographes en vue d'une consultation par le plus grand nombre³ et d'une généralisation de la production de dossiers électroniques.

Dans le même temps les archives départementales de la Vienne, à l'aide de financements croisés du plan national de numérisation et du Conseil général, ont fait numériser près d'1,5 million de vues microfilmées de registres paroissiaux et d'état civil.

Dans le cadre de l'appel à projets 2003 du plan national de numérisation, la DRAC de Poitou-Charentes travaille à un rapprochement avec d'autres structures départementales, communales ou associatives, afin de soumettre des thématiques communes fédératrices. Depuis ses origines, le plan national de numérisation du patrimoine est ainsi, en Poitou-Charentes, un réel levier à la coopération patrimoniale sur l'ensemble du territoire régional. Cette dimension sera renforcée dans les mois à venir par l'entrée en vigueur d'un protocole de décentralisation relatif à la numérisation et la mise en valeur du patrimoine au sens très large (architectu-

ral, mobilier, sonore, écrit), qui va permettre de participer plus efficacement encore au développement des territoires.

Geneviève Renaud-Romieux
Service régional de l'Inventaire
DRAC Poitou-Charentes

1. <http://brea.culture.fr/sdx/parcours/index.xsp>
2. <http://www.culture.fr/culture/inventai/itiinv/la-rochelle/index.html>
3. <http://www.poitou-charentes.culture.gouv.fr/memoire/>

Numérisation du patrimoine national : appel à projets

Dans le cadre du programme national de numérisation, le ministère de la Culture et de la Communication a lancé un appel à projets « Valorisation du patrimoine national dans l'espace culturel numérique ». L'appel à projets comporte trois volets :

- la numérisation des fonds appartenant à l'État et aide à l'indexation ;
- la numérisation des fonds d'intérêt scientifique et culturel national détenus par les collectivités territoriales, les établissements publics sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, les fondations et les associations à but non lucratif.
- la mise en valeur des ressources numérisées sur les réseaux.

Date limite de réception des dossiers : 11 mai 2003. Le dossier complet concernant cet appel est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/doc/index.html>, rubrique « Recherche, études statistiques », sous rubrique « Appels d'offres ».

Contact : Alain Maulny

alain.maulny@culture.gouv.fr

Mission de la recherche et de la technologie
3, rue de Valois 75033 Paris cedex 01

Appel à propositions pour numériser des revues en SHS

La direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation nationale a lancé un appel à propositions auprès des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche, pour numériser les collections rétrospectives de revues de notoriété internationale spécialisées en SHS et assurer leur diffusion sur un portail accessible librement et gratuitement

pour l'ensemble de la communauté scientifique. Date limite de dépôt des dossiers: 9 mai 2003. Le texte de cet appel à propositions et la circulaire qui l'accompagne peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.sup.adc.education.fr/bib>

Les aides à la numérisation du CNL

Le Centre national du livre a mis en place des mesures d'aide à la numérisation et à la mise en ligne de fonds d'éditeurs. Un soutien pourra être

apporté à des éditeurs papier pour des projets de cédéroms ou de sites internet, pour la constitution de catalogues numériques ou la numérisation d'ouvrages et de revues. Pour plus d'information, voir le site du CNL : <http://www.centrenationaldulivre.fr/>

Contact : Renée Zuza
Tél. : 01 49 54 68 34
renee.zuza@culture.gouv.fr

Coordination des politiques européennes de numérisation du patrimoine culturel et scientifique : le rapport du Groupe des représentants nationaux

Coordinating digitisation in Europe

Progress report of the National Representatives Group : coordination mechanisms for digitisation policies and programmes 2002.

European Commission : The Information Society Directorate-General, 2003. 243 p.

Le Groupe des représentants nationaux sur la numérisation du patrimoine culturel, créé en 2001 à la suite de la conférence de Lund (Suède), coordonne la politique de numérisation des États-membres. Les travaux des experts des différents États chargés de faire appliquer les « principes de Lund » (évaluations comparatives, inventaires des contenus numérisés, analyse des besoins, accessibilité, normes communes, charte

qualité, diffusion de bonnes pratiques) s'inscrivent dans le cadre du réseau thématique Minerva (MINisterial NETwoRk for Valorising Activities in digitisation) mis en place en mars 2002.

Le rapport que vient de publier le consortium Minerva fait état des politiques de numérisation entreprises depuis quelques années par les États-membres (Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suède, Royaume-Uni), des actions menées par chaque pays dans le cadre des programmes européens et suivant les orientations des principes de Lund, des

recherches en cours, notamment sur les aspects méthodologiques et techniques, et des priorités définies pour 2003. Ce document en anglais (contribution française en anglais et en français) est consultable et téléchargeable au format PDF sur le site de Minerva :

<http://www.minervaeurope.org/publications/globalreport.htm>

Le réseau Minerva est coordonné par le ministère de la culture italien.

Contact : minerva@beniculturali.it

Voir aussi pour plus d'information sur l'Europe et la numérisation :

<http://www.cordis.lu/ist/ka3/digicult/eeurope-overview.htm>

Actualité de l'internet culturel

Marc-Antoine Charpentier, musicien du baroque

La commémoration du tricentenaire de la mort de Marc-Antoine Charpentier en 2004 est l'occasion pour le ministère de la Culture et de la Communication de publier un site dédié à ce grand compositeur français de l'époque baroque. Ce site illustré d'extraits sonores et de plus de 150 peintures, estampes, dessins, partitions, manuscrits autographes, mêlant glossaire dynamique et plan d'époque, propose des informations tant scientifiques que pédagogiques.

Une biographie détaillée permet de pénétrer dans l'univers de ce Parisien à l'existence modeste, privé toute sa vie des honneurs d'un titre à la cour. La présentation de son œuvre est un parcours au cœur du répertoire baroque dans lequel sont étroitement mêlés le profane et le sacré (opéras, intermèdes, airs, sonates, histoires sacrées, messes, motets...); un auditorium donne à écouter une trentaine d'extraits. La rubrique « Actualité » permettra de suivre tous les événements liés à la célébration commémorative du compositeur en 2004 (colloques, éditions musicales, publications, concerts...). Une base de données, constituée à partir de l'œuvre du compositeur, donnera accès

aux éditions modernes de partitions, ainsi qu'à une discographie qui dépasse en nombre toutes celles des compositeurs français de l'époque baroque. Ce volet documentaire destiné plus particulièrement aux musiciens et étudiants comprendra aussi une bibliographie et fera état des recherches en cours.

Produit par la mission de la recherche et de la technologie, sous la direction scientifique de Catherine Cessac, chercheur au CNRS (Centre de musique baroque de Versailles), cette publication électronique a bénéficié de nombreuses collaborations, parmi lesquelles l'Agence photographique de la Réunion des musées nationaux, la Bibliothèque nationale de France, les éditions discographiques EMI Records, Glossa Music, Harmonia Mundi, Naïve, Ricercar, Warner Classics. Elle s'insère dans la collection « Célébrations nationales » coéditée avec la direction des archives de France.

<http://www.charpentier.culture.fr/>

Collection « Célébrations nationales »
<http://www.celebrations.culture.fr/>



Almanach de 1682. Dans le coin en bas à gauche, le personnage qui tient une partition ne peut être que l'auteur du *Menuet de Strasbourg* signé « Mr Charpentier », aux côtés de sa protectrice Madame de Guise.

La langue française et les langues de France

Les enjeux de la recherche en sociolinguistique

La plupart des analyses linguistiques du français se basent encore sur un ensemble de données assez hétéroclites qui en obère fortement la pertinence. Faute d'enquêtes de grande envergure et d'observations précises des usages linguistiques de locuteurs concrets saisis en situations réelles d'interlocution, on se fonde en général sur un ensemble de faits établis par la tradition grammaticale, tenus pour avérés et intangibles. Ces faits, jamais réellement attestés, renvoient à un imaginaire de la langue qui n'est autre que la norme et la tradition académique telle qu'elle s'est progressivement dégagée et construite au fil des siècles. Ce français de référence, pour utiliser l'appellation neutre forgée par Yves-Charles Morin, n'a que peu de rapports avec les usages réels attestés par les locuteurs francophones. Il est marqué par un conservatisme natif encore renforcé par la prégnance de la norme orthographique.

L'analyse des pratiques linguistiques suppose le recours systématique à l'enquête et à l'observation in situ, telle est donc la thèse centrale défendue par la sociolinguistique. Or, précisément parce qu'elle est toujours prise dans des interactions sociales spécifiques impossibles à suspendre, la langue ne se livre pas immédiatement à l'observateur et un ensemble de techniques sociolinguistiques particulières doivent être mises en œuvre pour l'atteindre et en documenter la phénoménologie.

La deuxième dimension centrale de la recherche en sociolinguistique, singulièrement de la linguistique variationniste, concerne l'attention portée aux variations de tous types. Dès que l'on observe la langue dans son contexte social et écologique, elle apparaît en effet comme un phénomène social profondément hétérogène, instable et variable, variable dans l'espace géographique comme dans l'espace social, dans l'espace historique comme dans l'espace stylistique. Comme l'a souvent défendu William Labov, pour une langue lien social de sociétés humaines toujours extrêmement structurées, divisées, hiérarchisées et en constante évolution, ce serait la stabilité, l'homogénéité et la constance dans le temps qui seraient surprenantes et en définitive contre-productives. Ces variations d'usages mettent en doute l'existence d'une langue qui serait le français. Les deux forces antagoniques à l'œuvre dans l'espace géographique, baptisées par Ferdinand de Saussure « esprit de clocher » et « force d'intercourse », morcellent la langue livrant un camaïeux dialectal sans délimitations internes précises. Dans l'espace historique, le changement, à courte et longue échelle, générationnel et trans-générationnel travaille continûment la langue que viennent encore perturber les contacts, emprunts et échanges interculturels. Dans l'espace social, la stratification est aussi linguistique et les effets de champ, de marché et de distribution inégale des différentes espèces de capitaux qui sont au cœur de la sociologie des biens symboliques de Pierre Bourdieu induisent une hétérogénéité interne aux systèmes linguistiques eux-mêmes. Dans l'espace stylistique, la variété des situations écologiques, la diversité des relations sociales d'interlocution, encore redoublée par celle des contenus informationnels et des situations pragmatiques induisent de nouvelles stratifications et fragmentations linguistiques. Enfin, la grammaire intériorisée sous forme de compétence sociale et linguistique, bien loin d'apparaître stable et homogène, est aujourd'hui

unaniment reconnue comme labile, instable, intrinsèquement variable et hétérogène parce que largement sous spécifiée et sous déterminée, relativement floue dans ses inscriptions cognitives, et donc profondément plastique, déformable, adaptable et évolutive. Pour autant, la langue n'est pas une masse informe, livrée au chaos et à l'absence de régulations tant internes qu'externes. La variation et l'hétérogénéité sociolinguistiques sont limitées et contraintes par les nécessités de l'intercompréhension et par les dynamiques sociales qui poussent à des homogénéisations au moins partielles. Aux forces centrifuges qui émettent les communautés linguistiques s'opposent ainsi d'autres forces sociales et linguistiques, centripètes, qui favorisent les stabilisations et les standardisations, encore renforcées par un apprentissage scolaire de longue durée de la norme académique et de l'arbitraire figé de la codification orthographique.

Sans qu'il soit nécessaire de la souligner plus avant, on mesure toute la distance qui sépare cette mise en perspective sociolinguistique et variationniste du tableau compassé que livre la tradition grammaticale. Mais au-delà du ressourcement empirique et phénoménal, au-delà des conséquences sur la théorie des grammaires et sur leurs modes d'implémentation mentale, au-delà même de la définition d'une perspective socio-cognitive nouvelle, cette analyse de la langue in situ et cette observation directe des pratiques ont nécessairement des conséquences au plan des politiques linguistiques et culturelles. Conséquences patrimoniales pour ce qui concerne la description et la conservation des variantes locales, culturelles pour ce qui concerne l'appréciation de la diversification des pratiques, de leur transmission dans le cadre familial et extra familial, culturelles également pour ce qui concerne les dynamiques identitaires, communautaires et leur diffusion, conséquences de politique linguistique enfin pour ce qui concerne la mise à niveau des standards officiels, la sensibilité aux variantes socio-dialectales, la planification linguistique et la définition précise de politiques de remédiation sociale et culturelle. Tels sont les enjeux multiples de la recherche en sociolinguistique, telles sont les préoccupations de l'Observatoire des pratiques linguistiques de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France qui les soutient.

Bernard Laks

Université de Paris X,

directeur du laboratoire Modèles dynamiques corpus (CNRS)

membre du conseil scientifique de l'Observatoire des pratiques linguistiques

I l y en a un une fois, je ne sais plus à quel propos, au cours d'une bouffe quelconque, il a dit en parlant de mon mari, mais tout fort, il a dit, « mais il n'a pas inventé le fil à couper le beurre » et je pense que ça, ça lui a fait beaucoup de mal.

(P. Bourdieu, *La misère du monde*, 1993 [1991], p. 669)

(Français familier in : <http://www.inalfr.fr/richlex/Richlex.htm>)

L'Observatoire des pratiques linguistiques

Usage du français, langues de France, « langue des banlieues », enseignement des langues, plurilinguisme... : les questions relatives aux pratiques linguistiques réelles sont nombreuses et soulèvent des débats qui agitent l'actualité. Pour pouvoir répondre à ces questions, il est nécessaire de connaître la situation de ces pratiques dans leur ensemble et de s'appuyer sur un savoir scientifique.

parolla, parulla, parola, paroda (parole). bremu, corda di i nassi, capuzzu, chjapuzzu, brimu, calomu, calamentu, calomu (le cordage qui relie les nasses)

L'Observatoire des pratiques linguistiques est une cellule de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) créée en 1999 avec pour objectifs de recenser, de développer et de rendre disponibles les savoirs relatifs à la situation linguistique en France ; ceci afin que soit mieux connu un patrimoine linguistique commun, constitué de l'ensemble des langues et des variétés de langues parlées en France, qui participent de la diversité culturelle nationale, et afin également d'apporter des informations utiles pour l'élaboration des politiques culturelles, éducatives, sociales... L'Observatoire n'effectue pas directement des recherches mais œuvre en impulsant, en soutenant et en coordonnant des programmes de recherche sur des sujets qui intéressent non seulement le ministère de la Culture et de la Communication, mais aussi, plus largement, les pouvoirs publics, les élus, les décideurs, les acteurs culturels...

Le champ de l'observation est celui des pratiques linguistiques actuelles sur le territoire français. Sont donc concernés aussi bien le français et ses variétés que l'ensemble des langues utilisées en France, que ce soit les langues régionales de France métropolitaine et d'outre-mer, ou les langues issues de courants migratoires récents. Les données rassemblées proviennent d'enquêtes de terrain, et rendent compte des expériences langagières réelles des individus et des groupes. Elles portent aussi bien sur l'hétérogénéité des usages (variations géographiques ou sociales), que sur les questions de contact de langues, de transmission ou d'acquisition ; sur l'évolution des usages réels et de la norme, sur les modalités du plurilinguisme comme sur les évolutions en cours (féminisation, déplacement des normes, effets des supports de l'écrit sur la langue...). Gallo. Bretagne. <http://www.ac-rennes.fr>

gnolle (liseron), seü (sureau), castilles (groseilles), brou (lierre), caeüdes (noisetiers)

Le rôle de l'observatoire est aussi de favoriser la collaboration et l'organisation en réseau des équipes et centres de recherche qui travaillent sur les pratiques linguistiques sur l'ensemble du territoire et dans les pays francophones.

L'Observatoire s'est adjoint un comité scientifique qui détermine, avec la DGLFLF, les orientations et les axes de travail. La première tâche a été d'entreprendre un inventaire des centres de recherche qui travaillent sur les pratiques linguistiques actuelles ainsi que des recherches et des travaux en cours dans ce domaine.

Dorne un dischel stäche sehr, falschi zünge noch viel meh
Epines et chardons piquent fort, mais mauvaises langues bien plus encore. Alsacien

Pour ce qui est des recherches proprement dites, l'Observatoire procède soit en lançant des appels à propositions sur des thèmes préalablement définis, soit en sélectionnant des projets correspondant aux orientations déterminées par le comité scientifique, soit, le cas échéant, en retenant des projets qui lui sont soumis spontanément. À l'heure actuelle, trois appels à propositions ont été lancés.

Des appels à propositions

Hétérogénéité des pratiques linguistiques

Ce premier appel à propositions a porté sur la description et l'analyse de l'hétérogénéité des pratiques linguistiques de l'ensemble du territoire national, les travaux devant concerner l'analyse des variations et la description des variétés du français, l'analyse des variations et la description des variétés des autres langues utili-

sées en métropole et dans les DOM-TOM, les situations, nettement circonscrites à un lieu donné, de contacts entre ces langues. Parmi les 32 projets présentés, 20 ont été retenus qui ont fait l'objet de subventions, 16 portant sur les variétés et variations du français, 1 sur les langues régionales (langues amérindiennes de Guyane), 3 sur les contacts entre les langues (corse, turc, contact de langues en région parisienne).

Corse. <http://www.ac-corse.fr>

Ces premières actions ont suscité un vif intérêt dans les milieux universitaires et les administrations qui témoignent du bien-fondé et de l'utilité de ces entreprises même si l'utilisation des résultats des études pointues ne va pas sans poser quelques difficultés. De septembre à décembre 1999, la DGLFLF a en effet entrepris une consultation des départements ministériels chargés de la recherche, de l'emploi, de l'action sociale et de la ville afin de leur présenter l'Observatoire des pratiques linguistiques et d'examiner avec eux la question de l'utilisation des observations de la recherche dans l'élaboration de politiques publiques, culturelles, sociales ou éducatives. Ces consultations ont fait ressortir la nécessité de créer un lien spécifique entre la recherche et l'administration pour tirer tout le bénéfice escompté des études entreprises. Par ailleurs, sur le plan de la thématique, le centre d'intérêt le plus fréquemment cité a été la problématique qui sous-tend ce qu'on appelle désormais la langue de jeunes.

Observation du contact linguistique

Le deuxième appel à propositions a porté sur l'observation du contact linguistique dans une situation géographique et sociale précise, le contact pouvant être aussi bien celui du français et d'une autre langue que celui de variétés ou variantes du français ou encore celui de l'écrit ou/et de l'oral, les situations de contacts étudiées pouvant concerner notamment des groupes de locuteurs d'âge scolaire particulièrement en milieu urbain.

À la suite de cet appel à propositions, 30 projets ont été présentés par 27 centres de recherche. Sur proposition de la

commission scientifique réunie le 11 mai 2000, 16 projets ont été retenus. Une très grande majorité de projets concerne des jeunes locuteurs scolarisés. 9 des 14 projets retenus relèvent de la problématique des langues de France : *Pratiques linguistiques d'élèves de zones suburbaines en Bretagne Gallo* ; *Contacts entre gascon, aragonais, français et castillan* ; *Vécu et représentations linguistiques après une scolarisation en « calandreta » (école occitane d'immersion)* ; *Pratiques langagières dans les familles issues de l'immigration* ; *Parlers jeunes à la Réunion* ; *Pratiques linguistiques et représentations en Alsace* ; *Picard, français, immigration* ; *Langues de Guyane française*.

Si ni artrouve pi, na écrire.

Si on ne se revoit pas d'ici-là, on s'écrit. Créole réunionnais (<http://www.ac-reunion.fr>)

Transmission familiale et acquisition non didactique des langues

Le troisième appel à propositions a porté sur la transmission familiale et l'acquisition non didactique des langues. 6 projets sur les 11 proposés ont été retenus :

Transmission de langues entre pairs dans les cours d'école ; *Analyse des productions linguistiques en créole des enfants de grande section de maternelle* ; *Transmission du créole mères/enfants et acquisition non didactique dans les établissements scolaires de la Réunion* ; *Étude comparative de la transmission familiale et de l'acquisition non didactique du vietnamien dans les communautés niçoise et lyonnaise* ; *Transmission familiale et acquisition non didactique des langues, arabe maghrébin : dynamisation de la transmission familiale par la visibilité dans le domaine public (musique, comédie, reconnaissance dans le système scolaire)* ; *Transmission des langues : pratiques linguistiques dans les familles bilingues d'origine étrangère*.



« un musée »
(langue des signes
française). In :
La langue des signes,
t2. Dictionnaire
élémentaire bilingue.

konopo, kopë, uni, un, aman, amâ, alen, tjuba (pluie, langues amérindiennes et businenge.)

i ka palé, il parle. Créole guyanais

Un plan pour les langues de Guyane

(http://www.cayenne.ird.fr)

Connaître sur tout le territoire de la République la situation linguistique concrète des populations est pour les services de l'État une nécessité pratique en même temps qu'une obligation démocratique.

C'est pourquoi la Guyane est pour la recherche un terrain prioritaire. Ce département se prête on ne peut mieux à l'observation d'une société plurilingue et à l'expérimentation de politiques originales. En liaison avec le secrétariat d'État à l'outre-mer, le ministère de la culture (DGLFLF) a lancé en 2000 un plan pluriannuel intitulé « Langues, ressources et pratiques linguistiques en Guyane », dont la réalisation est confiée à l'université d'Orléans et à l'Institut pour la recherche et le développement (IRD).

Ce plan s'efforce de répondre à une forte demande sociale : il s'agit, à partir d'une meilleure connaissance des langues de la région (une douzaine, dont certaines sont

encore imparfaitement décrites), de mieux comprendre les contacts entre elles dans le contexte local, et d'utiliser les résultats de la recherche à des fins pratiques et opérationnelles : d'aboutir à l'élaboration de programmes éducatifs et culturels qui tiennent compte de la réalité vécue des locuteurs et contribuent ainsi à leur épanouissement personnel et social. Le programme est conduit selon quatre axes : description des langues ; description des pratiques, des représentations et des compétences linguistiques ; mise à disposition des ressources linguistiques et réalisation d'outils pédagogiques ; formation.

Les projets présentés à la DGLFLF sont expertisés et validés par le conseil scientifique de l'Observatoire des pratiques linguistiques.

La mise en application concrète du programme a déjà produit plusieurs publications, parmi lesquelles un imagier

plurilingue qui présente aux enfants des éléments de leur vie quotidienne en français, palikur, créole et portugais, ou la brochure intitulée *Langues de Guyane* qui dresse un état de la situation linguistique de la région. Sous le même titre, un cédérom en voie d'achèvement permettra une approche contrastive et divertissante de la diversité linguistique guyanaise. D'autre part, les chercheurs organisent et animent des actions de formation, notamment orientées vers les futurs maîtres et les « médiateurs bilingues », spécificité guyanaise d'aides-éducateurs qui interviennent dans les classes pour élaborer avec les enseignants des expériences pédagogiques adaptées à la réalité vécue des élèves.

Michel Alessio

Chef de la mission langues de France et observation des pratiques linguistiques, DGLFLF

sukuh-buka (laver une chose linéaire), sukh-mina (laver une chose plate), sukh-ava, (laver un objet concave), Palikur.

Un soutien à la recherche

En dehors du cadre des appels à propositions, l'Observatoire soutient également un certain nombre de programmes de recherche.

Programme de recherche sur les langues de Guyane

Afin de donner une cohérence à différents projets présentés à la DGLFLF, l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'université d'Orléans ont proposé un programme de recherches linguistiques en Guyane française intitulé : *Langues, pratiques et ressources linguistiques, Guyane 2000* (cf. encadré ci-dessus).

Enquête sur la phonologie du français contemporain : usages, variétés, structures

Ce projet international est placé sous la direction de Jacques Durand, université de Toulouse, Chantal Lyche, université d'Oslo, et Bernard Laks, université Paris X. Il vise à décrire la prononciation du français dans sa diversité géographique, sociale et stylistique. À partir d'un protocole d'enquête uniforme, un groupe international d'une trentaine de chercheurs et leurs étudiants est impliqué dans la constitution d'un vaste corpus de français parlé à travers le monde. Grâce à des méthodes d'analyse et à des outils communs, le projet a pour ambition d'offrir une vision globale de la phonologie du français. Les auteurs du projet partent de la constatation qu'il est nécessaire de poursuivre le travail de description entrepris depuis au moins un siècle par tous les spécialistes de la communication parlée pour :

- fournir une meilleure image du français parlé dans son unité et sa diversité ;
- mettre à l'épreuve les modèles phonologiques et phonétiques sur le plan synchronique et diachronique ;
- favoriser les échanges entre les connaissances phonologiques et les outils de traitement de la parole ;
- permettre la conservation d'une partie importante du patrimoine linguistique des espaces francophones du monde, et ce en contrepoint aux corpus déjà constitués ;
- encourager un renouvellement des données et des analyses pour l'enseignement du français.

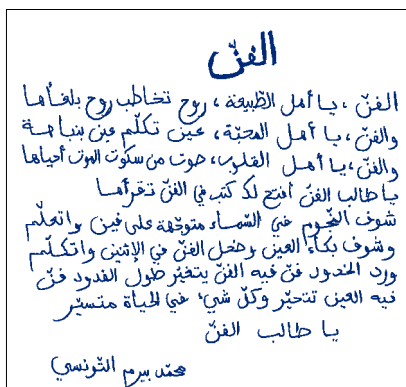
Coopération avec l'Ined pour l'exploitation des données linguistiques de l'enquête « Famille »

L'enquête « Famille » associée au recensement de mars 1999 a été réalisée par l'Insee et conçue avec le concours de l'Ined. Elle comportait pour la première fois un volet consacré à la « transmission familiale des langues et parlers ». Le questionnement ne porte pas seulement sur la pratique actuelle, mais aussi sur la transmission (langues reçues dans l'enfance, langues transmises). Le fait de poser des questions rétrospectives sur les langues pratiquées dans la petite enfance, y compris par des personnes très âgées au moment de l'enquête, permet de reconstituer la dynamique des langues parlées en France depuis la Première Guerre mondiale jusqu'à nos jours. L'enquête porte sur un échantillon de 380 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population française (en ce qui concerne les langues régionales et afin d'obtenir une représentativité plus proche de la réalité, certaines aires ont été sur-représentées dans l'échantillon). Cette enquête constitue une première à la fois dans l'histoire de la statistique publique française et dans celle de la sociolinguistique. Jamais la situation de l'ensemble des langues en usage dans le pays n'avait été appréhendée de façon homogène sur un échantillon national d'une telle ampleur.

Dès 1999, la DGLFLF s'est associée à l'Ined pour l'exploitation du volet linguistique de l'enquête. La contribution de la DGLFLF à l'exploitation initiale des données s'est traduite, en 2000, par une aide à

l'Ined pour l'établissement d'un répertoire général des langues déclarées dans l'enquête et pour le codage de ce répertoire ; en 2001, par une aide pour l'exploitation des données suivant un certain nombre d'axes thématiques.

Les premiers résultats statistiques ont été publiés par l'Insee et l'Ined. Afin de favoriser le développement d'études plus fines, la DGLFLF a, dans un premier temps, demandé à plusieurs équipes de chercheurs de développer les thèmes suivants : *Les langues en Languedoc-Roussillon, dynamique et transmission ; Les dénominations des langues ; Analyse sociolinguistique de la situation de l'occitan ; Situation linguistique en Alsace ; Situation linguistique en Corse ; Les langues en Picardie, modélisation d'une dyna-*



L'art, poème de Mahmoud Bayram Al-Tounsi (poète tunisien)

mique des pratiques. Une convention a été signée avec l'Ined, afin d'assurer la coordination de ces recherches et d'apporter une aide technique aux équipes.

Parlez-vous provençal ? Provençal

Parlatz provençal ? Parlas provençal ? Parlas prouvençal ? Parles prouvençal ?

Etudes sur les pratiques linguistiques des entreprises

La question des langues pratiquées par nos concitoyens sur leurs lieux et dans leurs situations de travail a jusqu'à présent été peu étudiée. De plus en plus, des sociétés françaises ou ayant des établissements en France, font de l'anglais leur langue de travail, dans leurs relations avec leurs clients ou fournisseurs étrangers, mais aussi parfois dans leur fonctionnement interne, sans que la dimension humaine et culturelle de ce choix linguistique soit toujours évaluée et prise en compte. En outre, la situation du multilinguisme (dans son aspect le plus diversifié : langues régionales, langues de l'immigration, plurilinguisme...) au sein des entreprises est totalement inconnue tant au niveau des pratiques que du recrutement, de la formation, de la valorisation des compétences, etc. Face à cette évolution et à ce manque d'informations rigoureuses, la DGLFLF a lancé, depuis 2001, une série d'études dont l'objectif est de mieux apprécier les pratiques linguistiques des entreprises et de contribuer à éclairer la politique du gouvernement en faveur du français et de la diversité linguistique.

Diffusion et valorisation des savoirs

La première phase de l'activité de l'Observatoire a consisté à mobiliser les chercheurs et à favoriser l'émergence de réseaux. La seconde phase consiste à créer des espaces nouveaux de diffusion de l'information et d'échange avec les décideurs, les acteurs culturels, les acteurs sociaux soucieux de disposer de savoirs scientifiques. Pour cela un bulletin triannuel, *Langues et Cité*, a été créé¹. Le premier numéro a présenté la démarche de l'Observatoire et fait le point sur son activité. Les numéros suivants seront des numéros thématiques, qui comporteront notamment de brèves synthèses ou des présentations des études effectuées ou en cours. Le n° 2 dont la parution est prévue en mai 2003 portera sur les pratiques linguistiques des jeunes. Les deux numéros suivants sur la Guyane et sur les politiques linguistiques des entreprises.

Il a également été décidé d'organiser un séminaire annuel qui soit un lieu d'échange entre d'une part les chercheurs, d'autre part les

acteurs culturels, les élus, les décideurs, les acteurs sociaux. Le premier séminaire s'est déroulé le 20 février 2002 sur le thème : « Observer les pratiques linguistiques : pour quelles politiques ? ». Dans le cadre de la restructuration du site internet de la DGLFLF, il est prévu de mettre en place une base de données comportant, dans un premier temps, des informations concernant les laboratoires universitaires étudiant les pratiques linguistiques actuelles et ayant effectué des travaux sociolinguistiques sur l'usage actuel du français et des langues utilisées en France, des données bibliographiques, des résumés des différentes études sous forme de synthèses « grand public », le texte intégral des études ou les références aux publications effectuées. Dans un second temps, des données sonores et audiovisuelles collectées lors des différentes enquêtes pourront être intégrées à la base, ainsi que des corpus écrits.

Sauvegarde et valorisation du patrimoine linguistique

Enfin, parallèlement aux activités de l'Observatoire, la DGLFLF s'efforce de mener, en liaison avec la mission de la recherche et de la technologie du ministère de la culture, un certain nombre d'actions visant à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine linguistique :
– numérisation des enregistrements réalisés en vue des atlas linguistiques d'oïl (université de Nice) ;
– site internet de la Maison des langues de la Méditerranée, ce site devant, à terme, être intégré au futur musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée de Marseille ;
– élaboration d'un corpus de référence du français parlé (université de Provence) ;
– numérisation d'archives radiophoniques en langues de France.

Olivier Baude,

chargé de recherche

Jean Sibille,

chargé de mission

Observatoire des pratiques linguistiques,

DGLFLF

O Breiz, ma Bro, me gar ma Bro !

Tra ma vo'r mor 'vel mur n'he zro

Ra vezo digabestr ma Bro !

O Bretagne, mon pays, j'aime mon pays !

Tant que la mer formera un rempart

autour d'elle. Sois libre mon pays !

Refrain de Bro Goz ma Zadoù

(Vieux Pays de mes Pères)

http://breizhpartitions.free.fr/p_bretagne.htm

DGLFLF, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris

Tél. : 01 40 15 36 91

www.dgflf.culture.gouv.fr

1. Le bulletin *Langues et cité* est téléchargeable au format PDF depuis le site de la DGLFLF : http://www.culture.fr/culture/dgflf/Langues_et_cite/

La terminologie

Le monde d'aujourd'hui est dominé par une évolution technique permanente et accélérée. Permettre à chacun de s'approprier et d'exprimer en français les notions et réalités nouvelles qui apparaissent dans les domaines scientifique et technique, tel est le but de la terminologie.



Cerner le concept et trouver, parfois inventer le mot juste pour l'exprimer exige l'expertise conjugée de spécialistes scientifiques et de linguistes. C'est pourquoi l'État s'est doté d'un « dispositif d'enrichissement de la langue française »

constitué de commissions de terminologie implantées dans les différents ministères. Chaque commission établit des listes de termes et définitions qui sont examinées par la Commission générale de terminologie et de néologie et soumises à l'approbation de l'Académie française, avant d'être publiées au Journal officiel et portées à la connaissance du public. Cela suppose de la part des experts de chaque domaine (qu'il s'agisse de techniques spatiales, d'économie, d'informatique ou d'ingénierie nucléaire, par exemple) un travail de « veille terminologique » : il faut repérer les notions nouvelles qui apparaissent, le plus souvent en anglais, afin de les élucider et de leur donner un équivalent français adapté. Repérage des notions, élaboration de définitions claires et accessibles, choix du meilleur terme possible en français, tout cela requiert du temps et des compétences multiples et nécessite une concertation soutenue entre spécialistes.

La délégation générale à la langue française et aux langues de France est au cœur de ce dispositif : il lui revient de coordonner et d'animer l'ensemble du réseau des commissions et d'assurer la publication et la diffusion des nouveaux termes auprès du public.

Bénédicte Madinier
Chef de la mission développement
et modernisation de la langue
DGLFLF

Voir sur le site de la DGLFLF (www.dgflf.culture.gouv.fr) la rubrique « Vocabulaire et terminologie », qui présente de façon très complète le dispositif relatif à l'enrichissement de la langue française mis en place depuis 1996 et les travaux effectués. La base de données terminologiques CRITER, accessible par la même rubrique, permet de consulter les listes terminologiques publiées par la Commission générale de terminologie et de connaître pour chaque terme recherché (français ou étranger), son équivalent.

Le traitement automatique de la langue

En France, le traitement automatique du langage (TAL) est l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics depuis le milieu des années 80. Les ministères en charge de la culture, de la recherche et de l'industrie sont les porteurs d'actions de soutien dans ce domaine. Les progrès de la micro-informatique et le développement des réseaux de télécommunications ont largement influé sur ce secteur. Les capacités de calcul, les progrès en linguistique informatique, la diversité croissante de la population des internautes ont placé les outils linguistiques de TAL (moteur de recherche multilingues, systèmes de TAO, logiciels de synthèse vocale ou de transcription automatique de l'oral...) au cœur des dispositifs d'échanges de l'information. Ce domaine est d'autant plus important qu'à côté de ses aspects technologiques, scientifiques et économiques, il possède une très forte dimension culturelle et sociétale. Le ministère de la culture (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) s'est engagée sur trois actions représentatives : soutenir l'industrie de la langue, contribuer à la constitution de corpus de référence du français parlé, favoriser la création de formats et normes en terminologie.

« Technologies de la langue » ou « Technolange »¹

Le Comité pour le traitement informatique de la langue (CTIL), présidé par André Danzin, a été installé, en 1999, par le Conseil supérieur de la langue française (CSLF), placé sous la présidence du Premier Ministre et sous la vice-présidence de Bernard Cerquiglini, délégué général à la langue française et aux langues de France. Après consultation d'experts et d'industriels, le comité a remis au Premier Ministre un rapport, concrétisé le 26 juin 2001 par le lancement d'une nouvelle politique interministérielle développée en trois volets : assurer une veille technologique et promouvoir l'évaluation des outils de traitement de la langue française qui débouchera sur le lancement de l'action « Technolange » (sous la responsabilité du ministère de la recherche), développer les usages du traitement informatique de la langue (sous la responsabilité des ministères de la culture et de la fonction publique), former des professionnels en ingénierie documentaire (sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale).

« **Technolange** » est gérée et financée dans un cadre interministériel par les ministères de la recherche, de l'industrie, de la culture et de la communication, en relation avec les trois grands réseaux de recherche et d'innovation technologique (RNRT, RNTL, RIAM)². L'objectif de l'action est de mettre en place de manière pérenne une infrastructure de production et diffusion de ressources linguistiques, d'évaluation des technologies de la langue écrite et orale, de participation aux instances nationales et internationales de normalisation. Cette action doit à la fois faire intervenir les meilleurs experts de ces domaines, tant chercheurs qu'industriels, et veiller à ce que le dispositif mis en place soit accessible et durable.

L'action, prévue sur 36 mois, cherche à développer quatre grands thèmes.

- Un volet « *Ressources linguistiques et logicielles* », visant à renforcer l'infrastructure permettant la production, la validation et la diffusion de ressources langagières. Ces ressources peuvent être composées de données comportant ou non une valeur ajoutée (annotations de différents niveaux), telles que corpus de textes, dictionnaires électroniques ou bases de données terminologiques. Ces données sont essentielles pour développer et tester les systèmes. Les ressources peuvent également comporter des outils de traitement de la langue, en particulier ceux qui auront été évalués (comme étalon de référence) ainsi que les outils d'évaluation eux-mêmes. Ce thème comporte à la fois des aspects technologiques et de contenu, et des aspects liés à l'économie et au droit de propriété et de diffusion de ces ressources.
- Un volet « *Évaluation* », visant à créer une infrastructure d'éva-

luation qui prenne en compte les technologies de traitement automatique du langage parlé (reconnaissance vocale, synthèse de la parole, reconnaissance du locuteur, recherche d'informations audio/vidéo...) et du langage écrit (recherche d'informations, résumé automatique, traduction automatique, compréhension de textes...), mais également l'usage de ces technologies dans le cadre d'applications intégrées ou de services, et une réflexion de nature plus théorique sur la détermination de métriques adaptées à mesurer tel ou tel traitement automatique de la langue.

- Un volet « *Normes et standards* », facilitant l'accès à la connaissance des normes et standards développés pour ce domaine, et soutenant une participation française à leur constitution.
- Un volet enfin, « *Veille informationnelle* », pour la mise en place d'une veille technologique permettant de connaître l'état de l'art des technologies de la langue et de leurs usages dans différentes applications, dans le contexte international.

L'appel à propositions Technolange lancé le 17 avril 2002, est clos en juillet 2002. Sur les 52 projets reçus, 27 ont été retenus, pour l'essentiel dans les domaines « Ressources linguistiques et outils de base » (14), et « Évaluation » (2). Ils ont été labellisés par le comité de pilotage « Technolange » et sont actuellement en cours d'instruction dans les différents ministères.

Constitution d'un corpus de référence du français parlé (université de Provence)³

Les corpus de langue orale font défaut pour le français, alors qu'ils existent déjà en nombre pour l'anglais, et que des corpus importants sont en cours de constitution pour d'autres langues. Ce sont pourtant des ressources extrêmement importantes, à la fois pour l'étude de la langue, les technologies du langage et l'enseignement du français, notamment à l'étranger. Le présent projet vise à corriger partiellement ce manque. Il doit fournir un corpus du français parlé des médias, comportant environ 50 heures d'enregistrement, et environ 600 000 mots. Ce projet (CRFP-2) est une suite du Corpus de référence du français parlé (CRFP-1), juste terminé, qui comporte environ 400 000 mots et constitue le premier corpus oral du français qui fasse l'objet d'une diffusion. Les deux tranches constitueront un corpus de français parlé d'un million de mots qui seront disponibles pour la communauté scientifique et les enseignants du français.

GENETER et GENETRIX, outils de gestion de bases de données plurilingues (université de Rennes 2)⁴

L'université de Rennes 2 a développé le format GENETER, qui permet la conversion automatique des fichiers informatiques des grandes bases de données terminologiques européennes et d'assurer les échanges à grande échelle des ressources terminologiques. En 2002 les travaux de normalisation ont été étendus à la normalisation des dictionnaires techniques et des dictionnaires généraux mono ou multilingues (format LEXML) en coopération avec les principaux éditeurs de dictionnaires tant français qu'internationaux. Ces travaux sont en voie de normalisation au sein de l'ISO (ISO 1664 pour la terminologie, ISO 1951 pour la lexicographie) et sont mis en démonstration par l'AFNOR. Elle a développé la base de données terminologiques INESTERM et assuré la promotion du format GENETER au plan de la normalisation internationale. L'université de Rennes 2 a participé en outre aux projets menés en direction des pays francophones du Sud pour la constitution de bases de données terminologiques en français et dans les langues partenaires. En 2003, le développement du serveur GENETRIX portera sur le traitement des dictionnaires et des thésaurus en plusieurs langues ainsi que sur la mise en ligne de documents Word produits par des laboratoires de sciences humaines (histoire et littérature) transformés en XML, de manière à compléter les fonctionnalités de la plate-forme SDX actuellement développée sous l'impulsion du ministère de la culture. La plate-forme linguistique et documentaire sera ouverte pour expérimentation sur internet aux

universités partenaires dans le cadre de travaux coopératifs. La mise à disposition de ressources terminologiques en ligne est une des conditions de la présence du français dans la société de l'information. Contrairement à d'autres pays francophones, la France ne dispose pas de grande banque de données terminologiques accessible sur support numérique en ligne ou hors ligne.

Anna-Michèle Schneider
chargée d'études à la mission développement
et modernisation de la langue, DGLFLF

1. Sources : note conjointe des ministères de la recherche, de l'industrie et de la culture (2002) / site Technolangue du ministère de la recherche : <http://www.recherche.gouv.fr/technolangue/>
2. RNRT, réseau national de recherche en télécommunications, RNTL, réseau national de recherche sur les technologies logicielles, RIAM, réseau de recherche et innovation en audiovisuel et multimédia.
3. Source : André Valli, responsable scientifique du projet CRFP-2. Voir le site web de l'équipe DELIC (DEscription Linguistique Informatisée sur Corpus) : <http://www.up.univ-mrs.fr/delic/index.html>
4. Source : André Le Meur, responsable du projet, université de Rennes 2 (laboratoire CNRS UMR 6590).

CALENDRIER

Les métiers de la médiation culturelle
16-17 mai 2003, Paris
Organisé par le Palais de la découverte
et l'AMCSTI

Renseignements :
Palais de la découverte
Av. Franklin Roosevelt
75008 Paris
Tél. : 01 40 74 80 00

L'inventaire général et André Malraux

Journée d'étude
23 mai 2003, Paris
Bibliothèque nationale de France

Renseignements :
<http://www.andremalraux.com/>

**L'archéologie : une ressource
sous-exploitée ?**

26-28 mai 2003, Bibracte-Mont Beuvray
Séminaire organisé par le Pôle national de
ressources Archéologie en Bourgogne

Renseignements :
Nadia Cantin, CRDP de Bourgogne
Tél. : 03 80 73 85 47
nadia.cantin@ac-dijon.fr
<http://webpublic.ac-dijon.fr/divers/crdp/artsculture/index10.htm>

8^e festival du film de chercheur

27 mai – 6 juin 2003, Nancy
Renseignements :
CNRS, délégation Nord-Est
Service Communication,
8 rue Baron Louis
BP 30, 54 002 Nancy
Tél. : 03 83 85 60 26
Mél : festival@dr6.cnrs.fr
Sur la Toile :
<http://www.inist.fr/festival/8/index.htm>

Le maintien des biens culturels *in situ* :
un défi pour la conservation

**De la restauration à la conservation
préventive ou comment faire d'un milieu
hostile un allié ?**

Journées-débats du DESS de conservation
préventive
5-6 juin 2003, Paris
Renseignements :
Université de Paris I Panthéon-Sorbonne,
17 rue de Tolbiac
75013 Paris
Tél. : 01 45 83 33 57

Appel à communication Retables *in situ* : conservation et restauration

11^e journées d'études de la SFIIC
24 et 25 juin 2004, Lille

Renseignements :
Secrétariat de la SFIIC
29, rue de Paris
77420 Champs-sur-Marne
Tél. : 01 60 37 77 97
Fax : 01 60 37 77 99
Mél : sfiic@lrhm.fr
Sur la Toile : <http://www.sfiic.asso.fr>

JIM' 2003

Les Journées d'informatique musicale
4-6 juin 2003, Montbéliard

Renseignements :
Ecole nationale de musique du Pays de
Montbéliard
4 cour du château, 25200 Montbéliard
Tél. : 03 81 99 39 60
Sur la Toile : <http://jim2003.agglo-montbeliard.fr/>

**Industrie et Culture : les hommes,
la création, le patrimoine**

XXI^e congrès de l'AMCSTI
1^e-3 juillet 2003, Lewarde
(Centre historique minier)
Renseignements :
AMCSTI (GAIB-CNAM)
Carole Grandgirard, 3 boulevard Pasteur,
75015 Paris
Tél. : 01 56 58 16 61
Mél : amcsti@cnam.fr

**Premières rencontres des professionnels
de l'IST**

Nouveaux savoirs, nouveaux métiers
17-19 juin 2003, Paris
Thèmes : programmes de recherche
européens et IST ; Open Access : création
d'archives ouvertes... ; évolution du
métier : entre documentation et
communication ; collaboration
chercheurs-documentalistes : de la
recherche à l'analyse de l'information.
Renseignements :
INIST-CNRS

DPS, Service formation, Laurence Grand
2 allée du Parc de Brabois
54514 Vandœuvre cedex
Mél : grand@inist.fr
Sur la Toile :
<http://www.inist.fr/rencontresIST/index.php>

Standards in preservation
**Exhibiting archival, library and graphic
material**

5-6 juin 2003, Ljubljana (Slovénie)
Renseignements :
Archives of the Republic of Slovenia,
Zvezdarska 1
1127 Ljubljana, Slovenia
Tél. : 00386 1 24 14 206
Télécopie : 00386 1 24 269
Mél : Jedert.Vodopivec@gov.si
Web : <http://sigov3.sigov.si/ars/1a.htm>

L'organisation des connaissances
Approches conceptuelles

4^e congrès de l'ISKO-France
(International society for knowledge
organization)
3-4 juillet 2003, Grenoble
(Université Pierre Mendès France)
Renseignements :
Sur la Toile : <http://isko-france-2003.org/>

6th International Symposium on the Conservation of Monuments in the Mediterranean Basin

***Influence of the environment
and Defense of the territory
on Recovery of Cultural Heritage***

7-10 avril 2004, Lisbonne
Renseignements :
Laboratório de Mineralogia e Petrologia
Instituto Superior Técnico
Avenida Rovisco Pais
1049 - 001 Lisboa,
Portugal
Tél. : + 351 21 8400806
Télécopie : + 351 21 8400806
Mél : monubasin2004@mega.ist.utl.pt
Sur la Toile :
<http://mega.ist.utl.pt/monubasin2004>

Archéologie

Nécropoles protohistoriques de la région de Castres (Tarn).

Le Causse, Gourjade, Le Martinet

J.-P. Giraud, F. Pons et T. Janin dir.

Coll. Documents d'archéologie française, n° 94

Paris : MSH, 2003. 3 volumes, 70 €

Diffusion : CID, 131 bd Saint-Michel, 75005 Paris

Pharmacie et archéologie

Lettre du département des sciences chimiques du CNRS, n° 79, mars 2003. Numéro spécial, 47 p.

Actes du colloque du 22 mai 2001, organisé par la faculté de pharmacie de Paris XI et le CRRMF. Disponible sur le site du département :

http://www.cnrs.fr/Chimie/PAGES/editions_publications/Lettres/lettre79.pdf

Arts

L'art contemporain et son exposition

Coll. Patrimoines et sociétés

Paris : L'Harmattan, 2002. 162 p., 14 €

Interventions faites lors du séminaire « L'art contemporain et sa présentation » au Collège international de philosophie, de 1999 à 2001 (direction de programme Catherine Perret, co-dirigé par Élisabeth Caillet).

Figures du loufoque à la fin du XX^e siècle.

Arts et littérature

J.-P. Mourey et J.-B. Vray dir.

Saint-Étienne : université de Saint-Étienne, 2003. 380 p., 23 €

Diffusion : SODIS

Sur la Toile : <http://www.univ-st-etienne.fr/publ/Travaux> n° 109 du Centre interdisciplinaire d'études et de recherches en expression contemporaine (CIEREC) : actes du colloque de novembre 2001 consacré au Loufoque dans les arts plastiques, le cinéma, la littérature, la danse, la bande dessinée.

L'emploi dans les professions culturelles en 2001 d'après l'enquête Emploi de l'Insee.

Notes de l'Observatoire de l'emploi culturel, n° 29, octobre 2002. 30 p.

Regards croisés sur les pratiques culturelles

Sous la direction de Olivier Donnat

Coll. Questions de culture

Paris : La Documentation française, 2003.

348 p. 20 €

Voir le site du département des études et de la prospective : <http://www.culture.gouv.fr/dep/>



Photo : C. Stafford

Après la classe. Région rurale du sud-ouest de la Chine, 2001. In : Terrain, n°40.

L'art numérique

Edmond Couchot, Norbert Hillaire

Paris : Flammarion, 2003. 261 p., 19 €

Histoire de l'art numérique jusqu'aux tendances actuelles, son statut officiel et sa place dans le marché de l'art, les modes de production, de diffusion, de conservation des œuvres, les relations art/science...

Bibliothèques

Bibles imprimées du XV^e au XVIII^e siècle conservées à Paris

M. Delaveau et D. Hillard éd.

Paris : BNF, 2002. 912 p., 130 €

Corpus de 4 800 éditions en plus de 10 400 exemplaires de bibles imprimées accessibles dans les grandes bibliothèques parisiennes.

Ethnologie

Enfant et apprentissage

Terrain, n° 40, mars 2003

Paris : Monum, éditions du Patrimoine, 2003. 173 p. 15, 24 €

Sommaire et résumés des articles de ce dossier de la revue semestrielle de la mission du patrimoine ethnologique sur : <http://www.culture.gouv.fr/mpe/>

Finlande-Suomi. Entre l'Est et l'Ouest

Ethnologie française, avril-juin 2003

Paris, PUF, 2003. 334 p. 21 €

Des documents de première main pour appréhender l'ethnologie, la folkloristique, la religion comparée et l'anthropologie sociale et culturelle pratiquées en Finlande, depuis les fondateurs du XIX^e s. jusqu'aux mutations contemporaines.

Musées

Politique et musées

Coll. Patrimoine et sociétés

Paris : L'Harmattan, 2002. 384 p., 29 €

Musique

Musiciens, facteurs et théoriciens de la Renaissance.

Musique. Images. Instruments, n° 5

Paris : CNRS éditions, 2003. 280 p., 28 €

Livraison annuelle de la revue française d'organologie et d'iconographie musicale de l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (UMR CNRS/Culture/BNF).

Patrimoine

Architecture de terre en Ile-et-Vilaine

Philippe Bardel, Jean-Luc Maillard

Rennes, éditions Apogée, 2002.

Relié. Couleur. 160 p. 26,50 €

Réalisé par l'écomusée du Pays de Rennes, ce livre fait suite à deux années d'étude, une exposition, des journées de formation et d'animation et des rencontres professionnelles sur ce patrimoine. Publié avec l'aide des services régionaux de l'inventaire, de l'archéologie, et le musée de Bretagne.

Théâtre

Peter Sellers

Textes réunis et présentés par

Frédéric Maurin

Coll. Arts du spectacle, Les voies de la création théâtrale n° 22

Paris : CNRS éditions, 2003. 447 p., 49 €

Réalisé avec le soutien du Laboratoire de recherche sur les arts du spectacle (CNRS), ce volume réunit études de chercheurs français et anglophones, inédits du metteur en scène et témoignages de son entourage.

Nouvelles technologies

Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés

E. Souchier, Y. Jeanneret, J. Le Marec dir.

Coll. Études et recherche

Paris : Bpi/Centre Pompidou, 2003.

352 p., 24 €

Diffusion : Centre Pompidou –

Administration des ventes

Diffusion auprès des bibliothèques et

collectivités : La Documentation française

Sur la Toile : <http://www.bpi.fr>

(rubrique Éditions de la Bpi).



Sur Internet

- la mission de la recherche et de la technologie
<http://www.culture.fr/culture/mrt.htm>
- le réseau de la recherche
(rapports des conseils, personnels, moyens, actualité, avis de vacances et de concours, programmes de numérisation, rapports de recherche, etc.)
<http://www.culture.fr/culture/mrt/mrt.htm>
- la lettre Culture et recherche :
<http://www.culture.gouv.fr>

Directeur de la publication : Guillaume Cerruti

Chef de la mission de la recherche

et de la technologie : Jean-Pierre Dalbéra.

Rédaction : Dominique Jourdy, dominique.jourdy@culture.gouv.fr

Ministère de la Culture et de la Communication

Mission de la recherche et de la technologie

3, rue de Valois, 75042 - Paris Cedex 01.

Tél. : 01 40 15 80 45 - Mèl : mrt@culture.fr

N° de commission paritaire : 0603 B 05120

Conception-réalisation : Sophie Moulay

Imprimeur : Maulde et Renou

ISSN : 0765-5991